



Monsieur le Maire
Mairie de Hauterives
26390 HAUTERIVES

Vienne, le 10 mars 2021

N/Réf. PDL/CLJ/TS/21 03 C 22
Affaire suivie par Tom SPACH

Objet : Projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Hauterives

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu pour avis en date du 24 février 2021 le projet de modification simplifiée n°1 de votre PLU et nous vous en remercions.

Cette modification simplifiée prévoit un ajustement à la marge concernant l'aménagement de l'entrée du sud du bourg en vue de faire évoluer le projet de logements et de maison de santé prévus à cet endroit. L'OAP et le règlement sont ainsi modifiés pour faire passer le nombre de logements attendus de 30 à 27.

Je vous informe que ce projet de modification simplifiée n°1 n'appelle pas de remarque particulière au regard du Scot et qu'il est compatible avec celui-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe DELAPLACETTE
Président du Syndicat Mixte des Rives du Rhône

*cordialement
M le Maire*

